

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 86 (1959)
Heft: 11

Artikel: Patois et ancien français : (suite)
Autor: Chessex, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-231551>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En ancien français, la forme primitive de « toit » était *teit*. C'est cette forme-là qui, dans les patois, a perduré à travers les siècles. Ils disent encore *tei*, que l'on écrit aussi *tai* ou *tâi*.

Sous des formes diverses : *topin*, *tupin*, *toupin*, *tepin*, *teupin*, le vieux français désignait un pot de terre. Banni du français moderne, ce mot survit dans le français régional (*toupin*) et, naturellement, dans les patois (*tepin*, *toupin*, *topin*). Il y a pris un sens supplémentaire, celui de « grande clochette de vache bombée au milieu et rétrécie vers son ouverture ». Dérivé : *toupine* (patois : *tepena*, *toupena*, *tupena*).

Lorsque, dans un échange, les objets ne sont pas de valeur égale, la compensation en argent se nomme en patois la *torna*, *touârna* ou *touêrna*. Il en est de même en cas de partage si les lots sont de valeur inégale. En français régional *tourne*. Ce terme, qui tend à tomber en désuétude, est ignoré du français moderne, mais existait en vieux français : on disait *torne*.

Dans sa gracieuse pièce de vers intitulée *Lo Taleint* (*Por la veillâ*, p. 121), Jules Cordey écrivait :

*Se lo Taleint avâi voliu,
Lanturlu,
Reinvestâve la Tor de Gause.*

(Entre autres exploits imaginaires, le Talent renverserait la « Tour » de Gourze). L'ancien français disait *tur* ou *tor*, et le patois dit *tor* encore aujourd'hui.

En ancien français, le *troil* était un pressoir (autres formes : *truil*, *truit*), et *troillier* signifiait presser. Plus tard, le mot *troil* est devenu « treuil » et son sens aussi s'est modifié. Mais les patois, une fois de plus fidèles au passé, ont conservé et les mots et leur

signification primitive. Ils y ont même ajouté de nombreux dérivés. Ils disent : *tru*, *truit*, *troué*, *triyé*, etc., pressoir ; *troillet*, petit pressoir ; *troilli*, presser ; *troillâre*, pressureur ; *troillâ*, pressurée ; *troilletta*, petite pressurée ; *troillu*, moût extrait de la dernière pressée. Plusieurs de ces mots ont passé en français romand : *tru*, *truit* (d'où le nom de famille *Dutruit*), *troiller*, *troillée*, *troillage*, *troillu*, etc.

En France, au moyen âge, on ne disait pas « tuile », mais *tiule* ou *tieule*. Plus tard, le *u* de *tiule* a passé devant le *i*. Si, disant *tiola*, les patois n'ont pas imité le français, ils se différencient pourtant de l'ancien français par le *o* qui, chez eux, prend la place de *u* ou de *eu*. Dérivés : *tiolei*, tuilier et *tioleire*, tuilerie, en français régional *tuilière*. Le mot *tioleire* a joué un rôle important en toponymie : il a donné son nom à la commune vaudoise des *Thioleyres*, sans compter nombre de hameaux et de maisons isolées.

On se rappelle comment, dans *l'Épître au Roy pour avoir été dérobé*, Clément Marot raconte sa mésaventure : « Ce Monsieur-là (Syre) c'estoit moy-mesme, Qui, sans mentir, fuz au matin bien blesme, Quand je me vey sans honneste *vesture*... » Marot écrivait cela en 1521. Au moyen âge, on orthographiait *vesteüre*. En français moderne, le mot *vêture* existe encore, mais n'a plus qu'une signification très restreinte : prise d'habit d'un religieux ou d'une religieuse, tandis qu'en ancien français il avait le sens général de « vêtement ». Or, ce sens général se retrouve inchangé dans le patois *vetire*.